

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

---

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Séance du Conseil Municipal du jeudi 29 septembre 2022.**

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-trois septembre deux mille vingt-deux s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREKENKO, M. Philippe HOGOMMAT, Mme Laura BELLOIS, Adjoints au Maire.

M. Daniel HEQUET, Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Laurent BOULA, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, M. Christian DANDRIMONT, Mme Amandine MARTINEZ, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Virginie THERIZOLS, Mme Christelle BENDADDA, M. Mickaël MARC, M. Guillaume GINGUENE, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNÉ POUVOIR :**

M. Sylvain LANDEMAINE	à	Mme Christine ROBERT
M. Olivier MEDROS	à	Mme Laurence TEREKENKO
Mme Barbara LEVESQUE	à	Mme Tatiana PRIEZ

**ABSENTS :**

Mme Coline OLIVIER  
M. Nassim KERBACHI

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

M. Christian DANDRIMONT

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

---

**199.09.2022 FINANCES**

**DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE N° 3**

---

Il vous est présenté la décision modificative n° 3 qui a pour objectif d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Il convient d'adopter la décision modificative n° 3 telle que figurant dans le tableau annexé.

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M. 14,

**VU** la délibération 075.04.2022 en date du 14 avril 2022 relative à la DM n°1,

**VU la délibération 116.06.2022 en date du 23 juin 2022 relative à la DM n°2 valant budget supplémentaire,**

**VU le tableau annexé,**

**VU l'avis favorable à la majorité, abstention du groupe de l'opposition « Réussir Osny » de la commission plénière du 19 septembre 2022.**

**CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,**

**DECIDE : A LA MAJORITE, abstention du groupe de l'opposition « Réussir Osny ».**

**Article 1 :**

D'adopter la décision modificative n° 3 de la commune conformément au tableau annexé.

**Article 2 :**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Fait et délibéré à OSNY, le 29 septembre 2022  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,**



**Le Maire**

**Jean-Michel LEVESQUE**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022  
Affichage : 03/10/2022

## DECISION MODIFICATIVE N° 3 - CM DU 29 SEPT 2022

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
BATI/020/2313/213	45 584,57 € Ecriture d'ordre (chap 041)Marché 2021.03 Restauration du château lot 1 Gros œuvre	BATI/020/238/213	45 584,57 € Ecriture d'ordre (chap 041)Marché 2021.03 Restauration du château lot 1 Gros œuvre
BATI/020/2313/213	4 044,50 € Ecriture d'ordre (chap 041)Marché 2021.03 Restauration du château lot 5 Couverture zinguerie	BATI/020/2313/213	4 044,50 € Ecriture d'ordre (chap 041)Marché 2021.03 Restauration du château lot 5 Couverture zinguerie
BATI/020/2313/213	7 647,78 € Ecriture d'ordre (chap 041)Marché 2021.03 Restauration du château lot 6 Peinture sols	BATI/020/238/213	7 647,78 € Ecriture d'ordre (chap 041)Marché 2021.03 Restauration du château lot 6 Peinture sols
COMI/01/13918	540,00 € Ecriture d'ordre apurement subvention suite à cession véhicule électrique (n°inventaire 201310001) en 2021 - cf recettes de fonctionnement		
URB/820/2112	- 7 296,00 € Complément évaluation environnementale et étude PLU		
URB/820/202	7 296,00 € Complément évaluation environnementale et étude PLU		
COMI/01/020	- 100 000,00 € Dépenses imprévues - Ajustement	COMI/01/021/114	- 99 460,00 € Virement d'équilibre en dépenses de fonctionnement
	- 42 183,15 €		- 42 183,15 €

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
GRH/020/64111/214	200 000,00 € Complément hausse charges de personnel : évolution du point d'indice +3,5 % au 1er juillet 2022	COM/01/777	540,00 € Ecriture d'ordre apurement subvention suite à cession véhicule électrique (n°inventaire 201310001) en 2021 - cf dépenses d'inv
COM/01/739223	82 719,00 € FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales) le territoire cergypointain devient contributeur en 2022 Rappel recettes 0 € prévu au BP 2022 ; +121.706 € en 2021 et +241.568€ en 2020	PENF/64/7478/581	59 552,00 € Subvention prestation CAF solde 2021 crèche familiale
COM/01/022	- 81 903,00 € Dépenses imprévues	COM/01/74834/113	41 264,00 € Ajustement suivant notifications Préfecture du 20 juin 2022 Allocations compensatrices TFPB et TFNB
COM/01/023/114	- 99 460,00 € Virement d'équilibre des recettes d'investissement		
<b>TOTAL</b>	<b>101 356,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>101 356,00 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504768-20220929-199092022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022